

APPELS A CANDIDATURES 2025 DU CANCEROPOLE EST

« SOUTIEN AUX JEUNES CHERCHEURS »

Le développement de la recherche translationnelle en oncologie constitue un objectif majeur du Cancéropôle Est. Il nécessite de pouvoir s'appuyer sur des personnels formés à des compétences et méthodologies dédiées, et à jour des connaissances dans un domaine de pointe en constante évolution.

Le Cancéropôle Est apporte son soutien aux jeunes chercheurs par un appel à candidatures comportant 3 volets :

- Soutien à la participation à des congrès internationaux,
- Soutien à la participation à des formations,
- Soutien à la mobilité nationale et transfrontalière.

SOUTIEN A LA PARTICIPATION A DES FORMATIONS

Le Cancéropôle Est accorde un soutien à la participation à des formations afin de permettre aux jeunes chercheurs d'acquérir des connaissances et de se mettre à niveau dans de nouvelles approches.

● **Critères d'éligibilité**

1. Formations :

Toute formation universitaire de niveau Master 2 Recherche ou de 3^{ème} cycle (DU, DIU,...) en médecine, pharmacie ou sciences, portant sur des disciplines concernées par la recherche sur le cancer, et renforçant les compétences du candidat pour une implication accrue dans la recherche translationnelle. Les formations spécialisées ou ateliers de formation organisés par des organismes, industries ou associations pourront également être considérés.

Sont exclues de cet appel à candidatures : les demandes de financement de thèses de doctorat, ainsi que les demandes de soutien à la participation à un congrès pour lesquels il y a un appel à candidatures dédié.

2. Public concerné :

- Jeune chercheur (doctorant, post-doctorant) ou jeune médecin non statutaire,
- Rattaché à une équipe de recherche ou clinique du périmètre du Cancéropôle Est (régions Grand Est ou Bourgogne-Franche-Comté).

Les candidats devront disposer des qualifications pour postuler à la formation envisagée et exposer un projet professionnel intégrant des activités de recherche translationnelle au sein de l'interrégion Est.

● **Modalités de candidature**

Une session annuelle est prévue pour l'examen des candidatures concernant des formations ayant lieu durant l'année universitaire à venir. Pour l'année universitaire 2025/26, la sélection se fera parmi les dossiers reçus au **15 septembre 2025**.

Toute candidature doit être présentée en remplissant le formulaire en ligne disponible à l'adresse escape.canceropole-est.org.

Pour permettre au Cancéropôle Est d'évaluer sa demande, le candidat déposera un dossier comprenant :

- une lettre de motivation qui positionnera la formation envisagée dans le cadre du parcours et du projet professionnel, et qui précisera le bénéfice qui en sera tiré,
- un CV,
- la plaquette de la formation avec le programme détaillé, les dates de sessions de formation et des examens, et/ou l'adresse du site internet de la formation,
- une estimation des besoins financiers relatifs aux frais d'inscription et aux éventuels frais de déplacement,
- une lettre d'appui du directeur de recherche qui précisera le montant éventuel de la contribution financière de l'institution dont est issu le candidat.

Le Cancéropôle Est décidera de l'attribution de ces aides à la formation en fonction de la pertinence du projet, de son impact attendu pour le développement de la recherche translationnelle sur le cancer et ses retombées potentielles pour l'interrégion Est.

Les résultats de la sélection seront communiqués individuellement dans un délai d'un mois après la date limite de dépôt des dossiers.

● **Soutien accordé**

Un montant de 500 € maximum, pouvant couvrir les frais d'inscription et les éventuels frais de déplacement et d'hébergement, sera versé après réception des justificatifs d'inscription.

Engagements du lauréat :

- Il fera apparaître le soutien apporté par le Cancéropôle Est dans tout rapport de stage ou mémoire le cas échéant.
- Il adressera au Cancéropôle Est, une fois reçues, les pièces justificatives de son acceptation à la formation et de son inscription. A l'issue de la formation, une attestation de présence et le relevé de notes à l'examen (le cas échéant) seront envoyés au Cancéropôle Est, ainsi qu'un compte-rendu de la formation suivie précisant les retombées de votre participation.

Règle de non cumul de financements :

Ces aides à la formation ne s'adressent pas à des personnes pour qui les frais d'inscription sont déjà couverts en totalité (bourses universitaires, aides aux chercheurs d'emploi, congés formation...).

Un même candidat ne pourra prétendre à plus d'une bourse par an, ni à deux bourses deux années de suite de la part du Cancéropôle Est. Le nombre de lauréats par laboratoire est limité à deux par an.

● **Contact :**

Mme Emmanuelle FAIVRE
Cancéropôle Est
Tél : 03 88 25 87 13
Email : emmanuelle.faivre@canceropole-est.org
Web : www.canceropole-est.org